

Rage de Vert

AGRICULTURE URBAINE CONTRACTUELLE DE PROXIMITÉ
PORTRAIT ET DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Vision stratégique

L'association Rage de Vert fournit des aliments labellisés bio et de proximité dans des paniers suivant le modèle d'Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP). Initialement basée sur un jardin situé en ville de Neuchâtel, la production maraîchère s'est ensuite étendue sur des terrains en friche en périphérie de la ville pour finalement se fixer sur une surface agricole à Thielle, louée à un agriculteur. Fonctionnant par un système d'abonnement, l'association souhaite construire un lien fort entre consommateur et producteur. Elle a également pour but de fournir un salaire décent à ces derniers par le biais d'un circuit court et de l'abonnement annuel contracté par les membres, mais également à travers une prise de conscience des consommateurs par rapport à la réalité du travail agricole.

PHOTO



Contact +

ADRESSE :

Lieu de production :
Rage de Vert
Closel-Bourbon 3
2075 Thielle-Wavre

<https://www.ragedevert.ch/>

EMAIL : info@ragedevert.ch

TÉL. : +41 76 481 13 84 (Administration)

Carte d'identité

STATUT : Association sans but lucratif

MAIN D'ŒUVRE : 2 ETP pour les jardiniers, 0.75 ETP pour les abonnées (2 demi-journées de travail par an/abonné) et 0.75 ETP pour les stagiaires ponctuels et les bénévoles. L'administratif, la communication, l'informatique sont réalisés par le comité de manière bénévole.

PRODUCTION : Entre 50-75 légumes différents

Part du maraîchage sur le chiffre d'affaire : 100%

TRANSFORMATION : ponctuelle (choucroute)

COMMERCIALISATION : paniers Bourgeon Bio (Agriculture contractuelle de proximité) dont les excédents sont vendus dans un micro-marché du voisinage

LABEL : Bourgeon Bio

INSTALLATION : 2010 (terrains en friche et jardin urbain dans le centre de Neuchâtel) puis déménagement en 2015-2016 sur la surface agricole à Thielle (jardin urbain maintenu)

SURFACE DE MARAICHAGE : 10'768 m² (avec passe-pieds)

SURFACE AGRICOLE UTILE : 1.8 hectare (1.4 hectares de culture)

Jardin en milieu urbain, cultures en zone agricole louée à un agriculteur.

SOL : Silt argileux difficile à travailler, taux d'humus élevé, peu de cailloux, profondeur de sol d'environ 40 cm.

CLIMAT : entre 100 et 130mm de précipitations par mois et 4,5 à 8,5 jours d'ensoleillement (couverture nuageuse moins de 20%) en moyenne par mois. Température entre juin et septembre de 21 à 24 °C (maximale moyenne quotidienne), température moyenne minimale de -1 à 3 degrés entre novembre et février

Gouvernance

L'association comprend une assemblée générale constituée de membres de l'association, un comité élu par l'assemblée générale, et enfin les vérificateurs de compte. Les jardiniers sont employés par l'association mais sont en même temps dans l'organe décisionnel soutenu par le comité étant une entité subsidiaire aux jardiniers. Toutes les décisions sont discutées entre les jardiniers et avec le comité afin d'avoir un maximum d'horizontalité au sein de l'organisation. L'assemblée générale reste un moment privilégié d'échange pour recueillir les suggestions et appréciations des membres.

Design

Suivant un modèle bio-intensif, la surface agricole était jusqu'à fin 2019 répartie sur 2 parcelles.

La première est composée de 12 jardins de 11 planches faisant chacune 30 m de long et 90 cm de large (3564 m² au total plus 1440 m² de passe-pieds). Cette parcelle comprend également 4 grandes serres fixes mesurant chacune 30m x 9m et contenant 5 planches de 90cm et 4 petites serres fixes de 30m x 4m abritant 3 planches de 90 cm. La surface productive avec chemin sous-abri s'élève donc à 1152 m².

La deuxième parcelle est consacrée au maraichage extensif sur une surface d'environ 3700 m².

En 2020, les deux parcelles ont été fusionnées afin d'obtenir 19 jardins composés chacun de 12 planches de 30 m de long et de 75 cm de large avec passe-pieds de 40 cm.

Références du Design +

Fortier Jean-Martin (2016) Le jardinier-maraîcher - Manuel d'agriculture biologique sur petite surface.

www.lejardiniermaraicher.com

u-farming. Jardiner le futur. Pour se former sur ce modèle.

www.u-farming.ch

Logiciel d'administration ACP

acp-admin.ch

Carrousel





Fiche maraîchage +

Rotations

Année 2019

1^{ère} parcelle : 2-3 cultures par année, 3-4 cultures par année sous tunnel

Rotation par jardin :

Fabacée -crucifère > Ombellifère > Alliacée > Fabacée - crucifère > Prairie > Fabacée - alliacée > Cucurbitacée > Ombellifère > Crucifère > Fabacée - alliacée > Ombellifère > Chénopodiacée

2^{ème} parcelle : courges, céleri, poireaux, choux avec propre rotation

Année 2020

Les cultures de la 2^{ème} parcelle ont été intégrées dans la rotation par jardin sur le modèle de la 1^{ère} parcelle.

Cultures de garde : Carotte, navet, rutabaga, oignon, choux, poireau, céleri, scorsonère, salsifis, betterave rouge, courge, ail, radis de garde.

Rotation par jardin :

Chénopodiacée > Apiacée (céleri) > Fabacée-crucifère > Alliacée > Cucurbitacée > Apiacée > Crucifères (choux) > Fabacée- alliacée > Prairie > Cucurbitacées > Crucifère > Fabacée -alliacée > Apiacée > Cucurbitacées > Fabacée - crucifère > Alliacée (poireaux) > Apiacée > Crucifère (choux) > Prairie

Tous les restes de cultures sont laissés sur place (exception pour les haricots, aubergines, poivrons) après avoir été broyés. Les plantons sont importés de l'extérieur

Fertilisation

Le compost reste la principale source de fertilisation. Il n'est pour l'instant pas produit sur place mais est importé.

- 1 kg de compost par bande avant chaque plantation
- Application de BioOrga une fois par année
- Après récolte, aucune plante n'est exportée (excepté haricots, aubergines, poivrons), les restes sont broyés puis les résidus laissés sur les parcelles
- Epandage une fois par année de fumier sur la parcelle extensive après labour (2019)

Gestion des maladies et des ravageurs

- Filet anti-insecte pour protéger les choux
- Anti-limace après chaque semi
- Savon noir à 2% régulièrement au printemps contre les pucerons
- Purin d'ortie fait sur place pour les tomates

- Souricière Topcat contre les campagnols

Autres informations

Rage de Vert possède le label Bourgeon Bio car la surface agricole louée appartient à un agriculteur détenteur de la certification Bio.

Fiche bâtiment et équipement +

Bâtiment et infrastructure

- Location d'une ancienne étable d'environ 180m² pour les machines en hiver, le matériel, les paniers et quelques légumes
- Location d'une cave chez leur voisin Perspective Plus où une petite chambre froide stocke les racines de garde

Carrousel



Matériel

- Motoculteur (2 en 2019 dont 1 revendu en 2020) avec fraise de 75 cm, charrue rotative, herse rotative et broyeur à fréau.
- Grelinette, tondeuses, crocs, 2 semoirs manuels maraichers.
- Achat d'un micro-tracteur (18 chevaux, 400 kg) avec petite benne et chisel.



Irrigation

- Tunnels fixe : goutte à goutte jetable, aspersion en hiver
- Système d'aspersion pour les cultures en extérieur (buses sur la parcelle extensive et sprinklers sur la parcelle plus intensive).





Fiche travail et main d'œuvre +

Cellule de travail

Travail au maraîchage :

- 2 ETP (4 jardiniers à 50%)
- 0.75 ETP pour les abonnés (180 abonnés devant accomplir 2 demi-journées/an)
- 0.75 ETP pour les stagiaires, bénévolat et contrat ISP

Travail administratif :

- 0.25 ETP pour l'administratif et le contact aux clients (obligatoire 0.1 ETP pour l'administratif, le reste est consacré à la relation avec les abonnés)

Organisation

Les membres du comité se chargent bénévolement des tâches administratives et informatiques, de la communication et de payer les factures. Les jardiniers, qui font automatiquement partie du comité, sont chargés de la production et de la mise en place des paniers. Les invendus sont revendus dans un micro-marché à proximité des parcelles par deux bénévoles.

Formation et compétences spécifiques

Maraichage :

- Amandine Bouille : jardinière depuis 2016, CFC d'horticultrice
- Tristan Amez-Droz : jardinier depuis 2017, CFC d'agriculteur avec spécialisation en agriculture bio
- Sacha Dubois, jardinier depuis 2017, Bachelor en biologie/ethnologie de l'UNINE
- Cédric Jecker, jardinier depuis 2018

Fiche sociale +

Tous les jardiniers travaillent à 50% (25 heures/semaine) pour un salaire brut de 2260 CHF/mois (2000 CHF net par mois). Le taux est fluctuant et réparti selon les contraintes personnelles et les saisons. Les 25 heures sont indicatives, les jardiniers restent responsables de produire un certain résultat, pouvant se solder dans certaines situations par plus de temps de travail. Les salaires sont uniquement financés par les 180 abonnements et aucune autre source de financements n'est souhaitée.

La question du salaire et des heures de travail des jardiniers est centrale au sein de Rage de Vert. Différentes démarches ont été implémentées pour répondre à cette problématique :

- Les paniers, normalement préparés par les jardiniers, peuvent être faits directement par les membres au point de dépôt. De cette manière les jardiniers peuvent venir avec les légumes « en vrac » et les abonnés font eux-mêmes le travail de peser chaque légume de leur panier. Actuellement, 115 paniers sont non-préparés, c'est-à-dire faits par les abonnés eux-mêmes contre 75 préparés par les jardiniers (2019).
- L'association propose des tarifs à choix pour ses paniers en reliant, en toute transparence, l'impact de ces différents prix sur les salaires des jardiniers. L'objectif est d'inciter les abonnés à mettre ces montants en perspective avec leur propre salaire tout en indiquant la différence engendrée au niveau salaire-horaire lorsqu'un panier est payé un peu plus cher. Sur 180 paniers, presque $\frac{1}{4}$ ont choisi le tarif le plus élevé.

Le travail des abonnés est essentiel pour la production ainsi que pour garantir un lien producteur - consommateur, valeur centrale au sein de Rage de Vert. Ces deux demi-journées sont cruciales pour la cohésion même de l'association. L'assemblée générale annuelle est également importante pour permettre aux abonnés d'exprimer leurs attentes ou leurs appréciations.



Fiche environnementale +

Agriculture labellisée bio, grande attention portée au sol et peu de traitements phytosanitaires agressifs.

L'herbe est régulièrement tondue, beaucoup de matière végétale est broyée ce qui peut nuire à la biodiversité. Il s'agit de trouver le bon compromis entre production et préservation de la biodiversité.

Toute la matière végétale est laissée sur place afin de garantir une partie du cycle des nutriments mais le compost est importé de l'extérieur.

Chiffres clés	Moyenne 2016-2019	Repères
SURFACES		
Surface agricole utile (SAU)	1,44 ha	
Surface en maraîchage (planches maraîchères avec passe pieds, plein champ et sous-abri)	7'387 m ²	
Taux d'utilisation de la SAU au maraîchage	55 %	
Taux de surface sous-abri (serre) / surface en maraîchage	21 %	
MAIN D'ŒUVRE		
ETP maraîchage	3,5 ETP	
Surface en maraîchage / ETP maraîchage	2'111 m ² / ETP	
DONNÉES ÉCONOMIQUES		
Produits du maraîchage / Produit total	100 %	
EBITDA / SAU	11'414 CHF/ha	
EBITDA / ETP	4'530 CHF/ETP	
DONNÉES ÉCONOMIQUES RAPPORTÉES À LA SURFACE MARAÎCHÈRE		
+ Produits / Surface maraîchère	26,28 CHF/ m ²	
- Charges spécifiques / Surface maraîchère	2,60 CHF/ m ²	
Marge brute comparable / Surface maraîchère	23,68 CHF/m²	
Charges de personnels / Surface maraîchère	16,63 CHF/ m ²	
Autres charges/ Surface maraîchère	4,96 CHF/ m ²	
EBITDA / Surface maraîchère	2,09 CHF/ m²	

Fiche Business Modèle

Canevas

PARTENAIRES CLÉS <ul style="list-style-type: none"> • Abonnés • Martin Ott (bailleur) • Perspective Plus • Association Co-tyledon • Cyclo-coursiers (Black Office et Vieille-Reine) 	ACTIVITÉS CLÉS <ul style="list-style-type: none"> • Maraichage • Création et distribution de panier 	PROPOSITION DE VALEUR <ul style="list-style-type: none"> • Légumes • Livraison de panier 	RELATIONS CLIENTS <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP) : abonnement • Journées de travail • La Gribouille (News letter) • Evènements festifs 	GRUPE DE CLIENTS <ul style="list-style-type: none"> • Principalement des citoyens • Majorité de ménages composés de 2 à 3 personnes
RESSOURCES CLÉS <ul style="list-style-type: none"> • Bail sur surface agricole • Jardiniers 		CANAUX DE DISTRIBUTION <ul style="list-style-type: none"> • Panier 		
STRUCTURE DE COÛT <ul style="list-style-type: none"> • Env. 67% de charges de personnel • Env. 23% charges d'exploitations et amortissement • Env. 9% de charges spécifiques au maraichage 			SOURCES DE REVENUS <ul style="list-style-type: none"> • Abonnements 	

Commentaires+

Bail de 5 ans depuis 2016 avec le domaine de Montmirail, se renouvèle ensuite d'année en années. Le gérant du domaine, Martin Ott a accepté de leur louer la surface contre un montant de CHF 1400/ha ce qui équivaut à la somme que ce dernier perd au niveau des paiements directs. Une très bonne collaboration avec celui-ci ainsi qu'avec leur voisin direct (Perspective Plus) fut décisif pour leur installation à Thielle.

Témoignage de l'exploitant

« La proximité, c'est serrer la main de la personne avec qui tu as un échange économique »

Projets

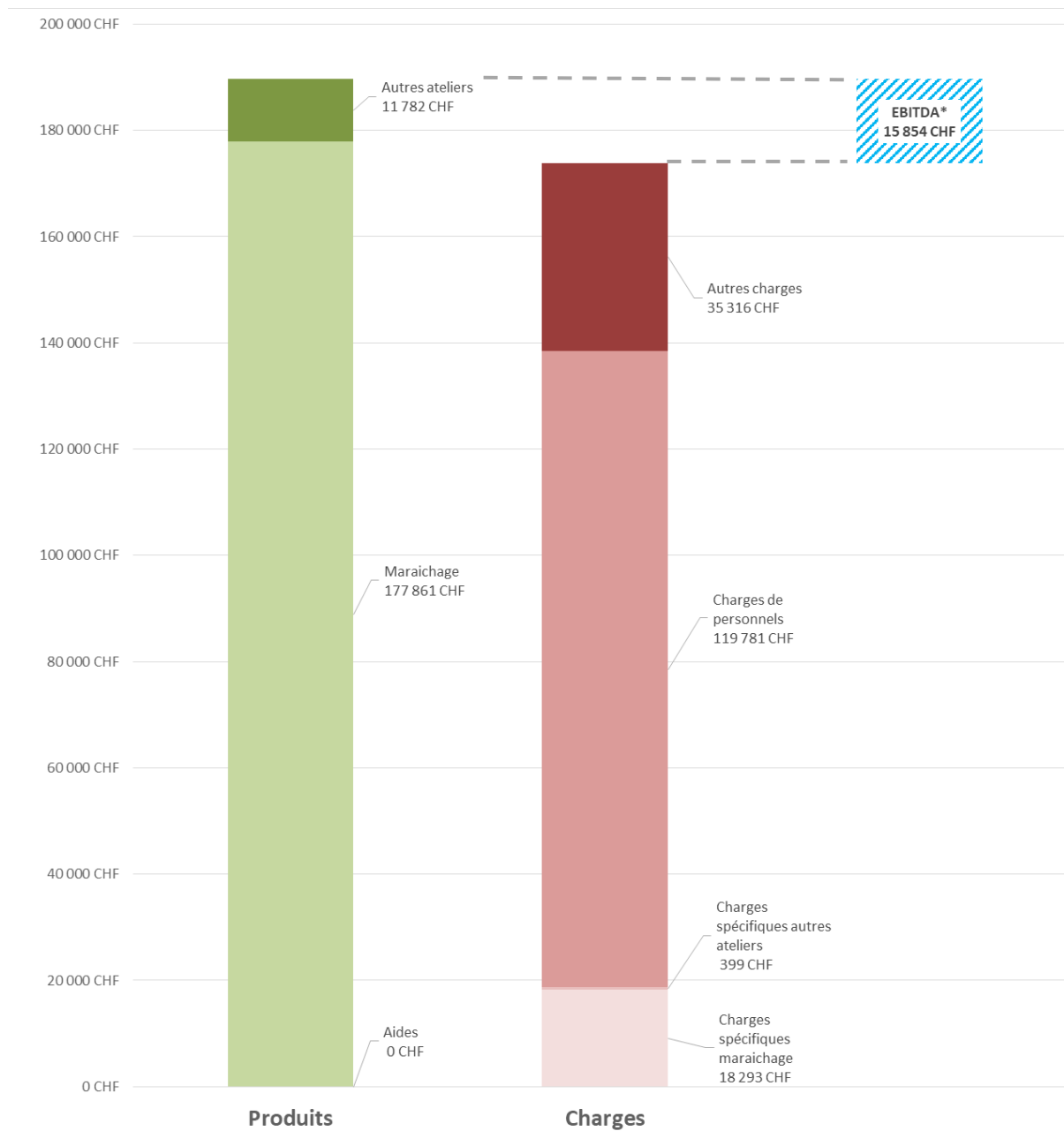
L'association a pour objectif depuis 2014 d'assainir Rage de Vert pour que l'association soit économiquement stable sans user les jardiniers. Beaucoup de discussions sont en cours sur la manière d'améliorer les finances tout en ne faisant pas fuir les personnes ayant un budget plus restreint. Dans cette perspective, une initiative a été de proposer des tarifs échelonnés pour les paniers, laissant libre choix aux abonnés de s'engager pour un panier plus cher mais plus rémunérateur pour les jardiniers.

Un projet de grande envergure est de mettre en place une exploitation plus complète qui pourrait étoffer l'offre proposée dans les paniers. Dans ce cadre-là, l'association réfléchit à une possible alliance avec d'autres exploitations afin de proposer, dans un souci de cohérence, tout ou du moins une grande partie de ce dont les abonnés auraient besoin pour se nourrir.

Au niveau de la production maraichère, un projet important est la production de plantons et de compost sur la surface même d'exploitation afin de réduire la dépendance à des intrants externes. Dans cette lancée, la traction animale est également à l'ordre du jour afin de minimiser le recours aux énergies fossiles.

Résultats économiques

Moyenne des données comptables, exercices 2016-2019



**EBITDA : Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization.
Résultat des activités courantes d'exploitation avant déduction des intérêts (résultat financier), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.*

Ce portrait a été réalisé en collaboration avec le

Soutenu par :



FiBL